

Master Droit public : Conseil et contentieux publics



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Composante
UFR DE DROIT



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Les informations relatives à cette formation sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées.

Objectifs

Le Master « Droit public » au travers de ses deux parcours propose un approfondissement, une actualisation des matières fondamentales de droit public comme la découverte de matières spécialisées essentielles.

La 1ère année du Master allie généralité des matières enseignées (pour la plupart communes aux deux parcours) et amorce une spécialisation confortée par la suite.

La 2e année est davantage ancrée sur le droit et la pratique des principaux contentieux publics à travers la maîtrise des règles de droit, l'appréhension des mécanismes d'aide à la décision (opter pour la meilleure) et de sécurisation des décisions et procédures, la présentation des règles contentieuses - ou non - de la résolution des litiges (tous aspects ouvrant notamment vers l'activité de conseil et ses différentes formes).

La dissociation entre les deux parcours se fait alors plus visible : le premier parcours restant généraliste tout en ouvrant vers l'étude de multiples contentieux, le second étant davantage spécialisé disciplinairement.

Savoir-faire et compétences

Le **Master Public parcours Conseil et contentieux publics** forme des juristes publicistes opérationnels polyvalents, bénéficiant d'une expertise généraliste comme interdisciplinaire alliant acquis théoriques solides et réflexes professionnels pratiques. Ceci à travers la maîtrise et l'apprentissage d'un large socle de connaissances fondamentales approfondies mais aussi à travers leur mise en pratique puisque la formation met principalement l'accent sur le bénéfice d'une expérience préprofessionnelle diversifiée (ateliers de mise en situation et de rédaction d'actes et de procédure, étude de cas, procès simulés, maîtrise des méthodes et outils du conseil et de la stratégie contentieuse).

Cette approche résolument pratique se traduit par la problématisation et la résolution de cas concrets tirés des principaux contentieux matériels faisant eux aussi l'objet de séminaires spécialisés ; séminaires choisis par l'étudiant(e) en fonction de ses centres d'intérêts (fonction publique, fiscal, contentieux administratif, contentieux de la commande publique, contentieux des étrangers).

Dimension internationale

- Selon les facultés/IUT et les formations ciblées : possibilités de mobilité d'études à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaître les possibilités d'échanges www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges et les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger <http://www.univ-artois.fr/International/Etudier-a-l-etranger>.

- Cette formation est **ouverte** à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus +, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers). Reportez-vous à la présentation de la formation dans les onglets Présentation et Organisation des enseignements. Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération. Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaître le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois. Si vous êtes un(e) étudiant(e) accueilli(e) en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages Etudier à l'Université d'Artois <http://www.univ-artois.fr/International/Etudier-a-l-Universite-d-Artois>.

Les + de la formation

- Le Master proposé, formation à taille humaine, parfait un cursus généraliste de droit public conciliant approfondissement de la théorie et découverte de la pratique.
- L'aspect professionnalisant prend la forme en M 2 de la réalisation d'un stage (la voie recherche étant toutefois possible) mais s'appuie aussi sur des séminaires pratiques et plus techniques dispensés par des professionnel(le)s du droit (magistrates et magistrats de la CAA, avocates et avocats, responsables de cabinets d'études) à même de partager leur expérience professionnelle quotidienne et spécialisée.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les modalités combinent contrôle terminal et contrôle continu et SAé.

Aménagements particuliers

Accessibilité :

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

<https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap>

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 308h minimum

Admission

Conditions d'admission

Le Master est ouvert à tout titulaire d'une Licence en Droit ou tout diplôme jugé équivalent.

La sélection des candidats se fait sur dossier par le responsable de chaque parcours.

MASTER 1

Les enseignements se déroulent de septembre à avril.

MASTER 2

Les enseignements se déroulent de septembre à mars, le stage d'une durée minimum de 308h s'effectue en principe à partir du mois d'avril (sauf dérogation motivée)

FORMATION CONTINUE



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Le Master est accessible aux salarié(e)s ou personnes en demande d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation.

Contact : fcu-fare-douai@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : fcu-pac@univ-artois.fr

Modalités d'inscription

Les candidatures se font sur la plateforme Monmaster.gouv.fr pour les personnes (au choix) :

- soit inscrites en 3^{ème} année de licence ;
- soit déjà titulaires d'un diplôme national de licence ;
- soit inscrites ou déjà titulaires d'un autre diplôme donnant accès à la formation de master (dont les formations de grade licence, notamment les LP et les BUT, etc.). A ce dernier titre, il est important de se rapporter aux informations relatives aux conditions d'admission de chaque diplôme visé.

<https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert>

Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'informations : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489>

Et après

Insertion professionnelle

- Juriste -conseil généraliste ou spécialisé(e)
- Avocature en droit public
- Conseiller des Tribunaux administratifs et des Cours administratives d'appel
- Agente ou Agent de l'Etat ou d'une collectivité territoriale (voie contractuelle ou concours) au sein du service contentieux
- Juristes en entreprises publiques et privées, en associations (spécialistes comme polyvalents)
- Universitaire (pour la voie recherche)

Infos pratiques

Autres contacts

Responsable de la formation

Valérie Mutelet, maître de conférences en droit public, hdr
valerie.mutelet@univ-artois.fr

Secrétariat

Master 1 - Sophie Klewinski - Tél : 03 27 94

50 52 sophie.klewinski@univ-artois.fr

Master 2 - Isabelle Fabianek - Tél : 03 27 94

50 51 - isabelle.fabianek@univ-artois.fr

Campus

 Campus de Douai

En savoir plus

Page web de l'UFR de Droit

<https://www.droit.univ-artois.fr/>

Référentiel RNCP : 38166

Programme

Organisation

Rythme de la formation

Cours et séminaires hebdomadaires

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
C 1-Mobiliser des savoirs hautement spécialisés • Droit des services publics + TD • Droit des collectivités territoriales • Droit de l'urbanisme • Grandes doctrines juridiques et politiques C2 - Résoudre des conflits juridiques complexes • Contentieux constitutionnel + TD • Droit de la fonction publique • Droit processuel C3 : Intégrer un milieu professionnel • Droit de la fonction publique • Grands problèmes publics contemporains • Langue vivante (TD)	C 1-Mobiliser des savoirs hautement spécialisés • Droit de la commande publique +TD 3 cours sur 5 au choix • Droit de l'environnement • Droit de l'environnement • Droit de la régulation économique • Droit de la santé • Grands systèmes juridiques • Protection internationale et européenne des droits de l'homme C2 - Résoudre des conflits juridiques complexes • Contentieux administratif + TD • Droit et contentieux des étrangers C3 : Intégrer un milieu professionnel • Relations de l'administration avec les usagers • Séminaire de recherche intégrée • Ateliers de pratiques professionnelles • Langue vivante (TD)
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
C1-Mobiliser des savoirs hautement spécialisés • Droit administratif approfondi • Contentieux européen des droits de l'homme Un cours au choix parmi : • Droit constitutionnel approfondi • Droit de l'urbanisme approfondi • Droits et libertés fondamentaux C2 : Résoudre des conflits juridiques complexes	C1-Mobiliser des savoirs hautement spécialisé • Appréhender l'office du juge administratif • Modes alternatifs de règlement des conflits • Ateliers de jurisprudence (CPP) C2- Résoudre des conflits juridiques complexes Six séminaires au choix : • Contentieux de la commande publique

- Contentieux administratif approfondi
- Pratique contentieuse nationale du droit de l'UE
- Contentieux de l'urgence

C3 - Intégrer un milieu professionnel

- Initiation à la pratique du conseil et aux stratégies contentieuses
- Méthodologie de la recherche (CPP)
- Ateliers documentaires (intégrité scientifique)

- Contentieux de la fonction publique
- Contentieux de l'urbanisme
- Contentieux des étrangers et de l'asile
- Droit de la police administrative
- Contentieux fiscal
- Contentieux de la santé publique
- Contentieux des droits et libertés

C3 - Intégrer un milieu professionnel

- Procès simulés (CPP)
- Rédactions d'actes de procédure et note de conseil
- Projet professionnel (note de synthèse)
- Veille juridique
- Stage ou mémoire
- Langue vivante étrangère